



INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : TRANSPORT D'AUTOMOBILES APPARTENANT AUX FONCTIONNAIRES

Conformément au paragraphe 5 de l'instruction ST/AI/176 en date du 3 août 1967, les modifications ci-après sont apportées aux annexes de ladite instruction :

- a) La Colombie cesse de figurer dans la première partie de l'annexe A pour figurer dans l'annexe B.
- b) Maurice est ajoutée dans la première partie de l'annexe A.
- c) Le Samoa-Occidental cesse de figurer dans l'annexe B pour figurer dans la première partie de l'annexe A.

Le contrôleur

B. R. Turner